

## **Modification simplifiée du PLU en centre-ville : un projet secret à ce jour pour remplacer l'école d'Attilly**

Encore une preuve de la conception qu'ont de la démocratie la majorité municipale et son maire Gérard Guille.

Une convocation pour une réunion de la commission urbanisme nous a été adressée en juillet 2016, en pleine période de vacances. En raison de l'absence du représentant de notre groupe, nous avons demandé que l'opposition puisse être représentée par un autre élu : refus du maire. Aucun compte rendu de cette réunion n'a été effectué, et nous avons essuyé un nouveau rejet de notre demande de présentation de l'accord conclu avec la société Altarea Cogedim.

Au cours de la dernière réunion du conseil, le maire a néanmoins fait voter une délibération de modification simplifiée du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) afin d'augmenter de 20 % la surface constructible, au centre-ville, sans enquête publique.

Les élus de Villecresnes Avenir se sont donc opposés, à ce déficit délibéré de transparence sur le devenir du cœur de notre ville. Monsieur le maire et ses collègues semblent penser que le sujet n'intéresse pas leurs administrés. A moins qu'il y ait, derrière toutes ces tractations, des éléments inavouables.

La démocratie participative n'est pas une option lorsque l'intérêt général des administrés est en cause. Ils ont le DROIT d'exprimer leur avis sur des projets qui leurs appartiennent.

L'aménagement de Villecresnes n'est pas un domaine réservé de Monsieur le Maire